

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

SEANCE DU 13 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize mai à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 7 mai 2026

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents :		
CA Saint-Lô Agglo : M. Éric FOLLAIN, Mme Elisabeth QUINETTE, M. Laurent PIEN, Mme Morgane BUISSON, Mme Virginie METRAL, M. Jacques CLAIRAUX, M. Philippe BRIARD, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Virginie NEVEU MACHARD, M. Henri FONTAINE, M. Olivier GOULET	X	X
CC Villedieu Intercom : M. Serge BOSSARD, M. Samuel PACEY, M. Charly VARIN	X	X
CC Coutances Mer et Bocage : Mme Corinne CLEMENT, M. Benoît BITON (suppléant de M. Pascal BEUVE)		X
CC Côte Ouest Centre Manche : M. Christophe GILLES, M. Thierry LAISNEY		
CC Baie du Cotentin : M. Gérard CHARRAULT, M. Mickaël DANICAN, M. Raynald AVISSE	X	X
Pouvoirs :		
Excusés :		
Nb de délégués en exercice : 21 Nb de délégués titulaires présents : 20 Nb de délégués suppléants présents : 1 Nb de pouvoirs : 0		

Le quorum est atteint. M. Serge BOSSARD a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2026-20 : Désignation des représentants du syndicat mixte du Point Fort à la commission de suivi du site de l'ISDND de St-Fromond

VU l'arrêté préfectoral N°25-044-NB du 7 mars 2025, portant autorisation environnementale d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux et de broyage du bois au bénéfice du syndicat mixte du Point Fort, sur la commune de St-Fromond,

CONSIDERANT que les membres du « collège salariés de l'installation » ont fait l'objet d'une désignation par délibération du 13 octobre 2023 :

Membre Titulaire : Jean-Yves COZETTE

Membre suppléant : Xavier CALIN

Considérant que suite à l'installation du nouveau comté syndical, l'Assemblée doit élire 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants au sein du « collège exploitant » ;

A l'issue de l'exposé, les représentants du « collège exploitant » sont désignés comme suit :

Membres titulaires : Laurent PIEN, Elisabeth QUINETTE, Corinne CLEMENT

Membres suppléants : Serge BOSSARD, Philippe BRIARD, Christophe GILLES

Considérant qu'il convient de désigner pour cette commission des « personnes qualifiées », le Président propose de désigner en personnes « le ou la Directeur(trice) du Point Fort Environnement, le ou la Directeur(trice) adjoint technique ainsi que le ou la responsable de l'ISDND ».

Le Président Informera les services de l'Etat du résultat de cette élection.

Ainsi délibéré en séance,
Le 13 mai 2026
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Serge BOSSARD



Le Président,

Laurent PIEN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **21 MAI 2026**

Mis en ligne le : **21 MAI 2026**